



BVVB INFO N°103

La Ville du Bois, 7 novembre 2014

ADHESION 2014/2015

Nous remercions déjà les adhérents qui nous ont rejoints pour cette nouvelle saison. Pour les autres, nous espérons bien vous retrouver. Si vous n'avez pas encore renouvelé, il est encore temps, le dernier délai étant le jour de l'Assemblée Générale.

Pour les adhérents nous ayant rejoints en mai et juin de cette année, votre renouvellement ne sera effectif qu'en janvier 2015.

A toute fins utiles, ci-dessous un bulletin :

BULLETIN D' ADHESION 2014-2015 Nom du parrain : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Nombre de personnes habitant le foyer : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Localité : _____

Tel : _____ Email : _____

Cotisation versée : _____ Chèque : Espèces :

Participation minimale par foyer : 6 € Chèque à libeller à l' ordre de « Bien Vivre à La Ville du Bois ». Un reçu vous sera envoyé dès réception de votre adhésion

Faites nous connaître, ne jamais oublier que l'union fait la force.

ASSEMBLEE GENERALE LE 15 NOVEMBRE 2014

Notre Assemblée Générale se tient normalement au mois de décembre. Par manque de salle municipale, cette manifestation statutaire est prévue **le samedi 15/11/2014 de 9h00 à 12h00, au Foyer des Anciens, rue Ambroise Paré**. Retenez déjà cette date. Vous avez reçu la convocation par mail, ou par portage si vous n'êtes pas connectés à internet.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du compte rendu de l'AG ordinaire du 30 novembre 2013.
- Rapport moral du Président. Approbation.
- Rapport financier du Trésorier. Approbation.
- Renouvellement du Conseil d'Administration. Candidatures et vote.
- Election du Bureau de BVVB.
- Désignation d'un contrôleur financier.
- Orientations pour l'année 2015.
- Clôture de l'assemblée générale et verre de l'amitié.

La suite au verso...





Si vous ne pouvez pas venir, renvoyez votre pouvoir. Si vous souhaitez rejoindre le Conseil d'Administration, adressez-nous votre candidature. Vous serez bienvenu.

L'assemblée Générale est un moment important de votre association. C'est également un moment privilégié d'échanges.

ASSEMBLEE GENERALE A10 GRATUITE

Monsieur Gérard TESSIER a assisté à l'Assemblée Générale d'A10 Gratuite le 17/10/2014 à Saint Arnoult. BVVB est adhérente. Voici les principaux points abordés par le Président Jean Claude LAGRON, suite aux nombreux faits importants qui se sont déroulés au cours des derniers mois :

- Examen par le Sénat d'un projet de loi de nationalisation des concessionnaires.
- Le rapport de la Cour des Comptes.
- Le rapport de l'Autorité de la concurrence.
- La mise en place à l'Assemblée Nationale d'une mission d'information sur les autoroutes.
- Les articles de presse sur les résultats financiers de concessionnaires.
- Les improvisations de l'Etat face à ces annonces.
- La fin décidée de l'Ecotaxe.

Il relate ensuite les principales actions mises en place au cours de l'année :

- La mise en place du Comité des Elus qui regroupe plus de 60 élus des Yvelines, de l'Essonne et de l'Eure et Loir.
- La campagne publique et les impacts favorables des Maires rencontrés, dont celui de la Ville du Bois.
- Il n'y a pas eu de rencontres avec l'Etat, mais de nombreux courriers ont été échangés dont le moins que l'on puisse dire est que l'Etat favorise les concessionnaires, malgré les appuis des élus.
- Les interpellations des parlementaires auprès du Gouvernement.
- Il regrette l'absence de sincérité des Ministres et des Hauts fonctionnaires qui apparaissent de plus en plus nettement.
- En conclusion, le Président Jean Claude LAGRON nous exprime un contexte nouveau plus favorable, mais pas pour les usagers. Rien n'est joué. D'où l'intérêt de la campagne auprès des Maires et la mobilisation pour faire signer la pétition.

Cette campagne que BVVB a relayée auprès de notre Municipalité a porté ses fruits. Bravo aux adhérents qui ont signé la pétition. Vous avez été nombreux. Si vous n'avez pas encore signé, il est encore temps.

Nous vous invitons à signer la pétition sur le site de l'association A10Gratuite :

<http://a10gratuite.free.fr>

pour réclamer la gratuité des autoroutes sur les tronçons périurbains.

Nous avons également à disposition des cartes postales à adresser au Président de la République (pas de timbre, c'est en franchise postale).



REUNION DE QUARTIER « MERVEILLES DU SOLEIL »

Monsieur Gérard TESSIER a organisé une réunion avec les adhérents concernés par ce problème de nuisances :

Deux décisions ont été demandées :

A)

- Adresser au Maire un courrier en demandant pourquoi sur le Kbis d'origine (date de début d'activité 04/01/2010) édité par le Greffe du Tribunal de Commerce d'Evry le 14/04/2014 lequel définit l'activité : « Achat et vente en gros ou au détail de produits alimentaires, boissons alcoolisées ou non et tous autres produits non réglementés, bazar, épicerie ».
- Les demandes d'ouverture d'une licence 3ème catégorie, de restaurant et de licence à emporter déposées le 18/04/2014 ont été accordées pour exploitation au 31/05/2014. Si c'est le cas, pourquoi la licence de restauration a été accordée alors que des plaintes ont été consignées auprès de la sous-préfecture de Palaiseau ?

B)

- Adresser un courrier à l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) en présentant le dossier et en demandant d'intervenir sur site pour contrôler le système de cuisson.

Aux résultats des différentes réponses, avec les éléments entre les mains de BVVB et les futurs à venir, il peut être envisagé de refaire un recours auprès de Procureur de la République et d'utiliser les protections juridiques de chaque adhérent et de BVVB.

INAUGURATION DE L'APPLICATION « LOCAL'EMPLOI » PAR LA CAEE

Local'Emploi, au service des habitants de l'agglomération

Dominique Fontenaille a lancé jeudi 16 octobre la plateforme « Local'Emploi », en présence de nombreux élus de l'agglomération et des professionnels en charge de l'emploi et de l'insertion sur le territoire.

« Local'Emploi » est un projet porté par la Communauté d'agglomération Europ'Essonne dont M. Fontenaille, maire de Villebon-sur-Yvette, est vice-président en charge de l'emploi.

« Local'Emploi » recense toutes les offres d'emploi, de stages et de formations disponibles sur le territoire de l'agglomération : « Travailler près de chez soi est une demande forte des français, de même que recruter localement est une demande récurrente des entreprises. C'est pourquoi Europ'Essonne a décidé de créer une plateforme digitale qui recense toutes les disponibles sur le territoire des 14 communes » explique Dominique Fontenaille.

Cette plateforme, accessible sur Internet, sur tablettes et sur téléphones mobiles, s'inscrit dans une double démarche : d'une part la valorisation du territoire et des employeurs locaux, d'autre part le service à la population. « Notre objectif : rendre les offres facilement accessibles, et répondre aux besoins de chacun : aux besoins des demandeurs d'emploi bien sûr, mais aussi à ceux des salariés qui aimeraient bien travailler près de chez eux ; aux personnes qui souhaitent donner un nouveau tour à leur carrière et qui envisagent une formation ; aux jeunes qui cherchent un stage ou un contrat en alternance. A tous, nous permettons d'accéder aux offres en un clic ! » indique Dominique Fontenaille.

« La plateforme est également en phase avec notre politique de services aux entreprises locales, puisqu'elle permet à ces acteurs économiques de recruter plus facilement sur le territoire d'Europ'Essonne. Elle est dédiée à tous les employeurs, PME, commerçants et artisans du territoire qui ont la possibilité de publier leurs offres gratuitement. A noter également que les 'particuliers employeurs' peuvent également déposer leurs annonces » précise le vice-président de l'agglomération.

Nous vous invitons à vous rendre sur le site à l'adresse : <http://www.localemploi.fr/>